**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D’ETAT,**

**MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET REFORMES INSTITUTIONNELLES POUR LA CLOTURE DE L’ATELIER TECHNIQUE ORGANISE**

**POUR L’EVALUATION DU PDU**

***Monsieur le Ministre de l’Urbanisme et Habitat ;***

***Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale ;***

***Monsieur le Chef de Projet ;***

***Messieurs les Secrétaires Généraux ;***

***Mesdames et Messieurs  les Maires ;***

***Monsieur le Directeur de la Banque Mondiale ;***

***Mesdames et Messieurs ;***

***Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;***

Durant deux jours vous avez sans complaisance évalué les activités du PDU et envisagé des solutions pour l’amélioration du système d’appui aux villes de la République Démocratique du Congo qui ont été sélectionnées par la Banque Mondiale.

Vous avez dressé le bilan du PDU et formulé des pistes de solutions pour son renforcement, sa pérennisation ou mieux l’accroissement de son efficience.

Partant d’une part, de trois sujets ayant porté successivement sur l’opérationnalisation et la pérennisation du Système d’Allocation de Fonds Basé sur la Performance (SAFBP), la loi portant organisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Péréquation et la fonction publique locale et d’autre part, des analyses des réalisations physiques du PDU et des indicateurs de performance et de renforcement des capacités, vous avez dégagé les grands axes de vos réflexions qui ont débouché sur les recommandations destinées à performer non seulement le PDU mais aussi les villes ciblées.

Ces recommandations visent notamment :

* la mise en route des plans d’actions en matière de développement urbain ;
* la redéfinition du processus gouvernemental de prise de décision stratégique ;
* l’amélioration des phases de sélection des sous-projets ;
* l’amélioration des étapes de réalisation des travaux ;
* l’exécution parfaite des clauses des contrats de ville et des conventions de maîtrise d’ouvrage délégué ;
* le décaissement rapide des ressources mobilisées et allouées aux villes cibles ;
* la mise en vigueur par la Banque Mondiale du financement additionnel.

***Monsieur le Ministre de l’Urbanisme et Habitat ;***

***Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale ;***

***Monsieur le Chef de Projet ;***

***Messieurs les Secrétaires Généraux ;***

***Mesdames et Messieurs les Maires ;***

***Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;***

Bien que poursuivant l’aménagement urbain, le projet de développement des villes s’inscrit de plein pied dans la mise en œuvre de la Décentralisation. Cela s’explique par le fait que la décentralisation est le pivot de l’aménagement du territoire.

Dans ce cadre justement, il y a des questions auxquelles vous devez attacher une grande importance, si non la décentralisation perdrait tout son sens. Il s’agit notamment des questions suivantes :

1. Ressources humaines (Formation, renforcement des capacités) ;
2. Critères de performance pour l’accès au financement ;
3. Bonne gouvernance (lutte contre la corruption, transparence dans la gestion) ;
4. Projet banquable (capacité d’absorption ou de consommation) ;
5. Coopération décentralisée. Mettez-vous ensemble, soyez des modèles, partagez des expériences, invitez-vous les uns les autres ;
6. Transparence et traçabilité de la rétrocession ;
7. Plein exercice de vos attributions ;
8. Productivité (accroissement des capacités financières).

***Monsieur le Ministre ;***

***Mesdames et Messieurs ;***

En effet, les ETD sont des actrices clés de l’aménagement du territoire par des actions que leurs populations mènent sur le terrain et qui transforment les espaces physiques qu’elles occupent en y érigeant des habitats, des immeubles, des industries, des infrastructures.

La République Démocratique du Congo compte dans son ensemble 33 Villes qui, par le fait de la décentralisation, sont appelées à aménager leurs espaces.

En dehors de 9 villes ciblées par le PDU, les autres 24 brulent d’envie d’être incluses dans le projet. Mon souhait est que le processus s’accélère dans l’intérêt de nos populations.

C’est le lieu ici de mettre en exergue avec la collaboration qui s’est installée entre mon Ministère et le Ministère de l’Urbanisme et Habitat au travers du Projet de Développement Urbain (PDU).

Il s’agit là d’une démarche de haute portée qui traduit le caractère transversal du PDU.

En effet, alors que le Ministère de l’Urbanisme et Habitat voit les villes avec des machines qui tracent des routes, soulèvent des engins, fixent les caniveaux, avec des ingénieurs en bâtiments, en électricité…

Le Ministère de la Décentralisation voit ces mêmes villes d’abord comme des personnes morales dotées de personnalité juridique, capables de créer des richesses, d’exercer des pouvoirs et à terme, de transformer les vies des populations en leur offrant de bons services de santé, d’éducation, de nourriture… bref, le développement local, grâce aux leaders visionnaires et plein des valeurs.

La collaboration amorcée doit se poursuivre entre mon Ministère et d’autres Ministères qui gèrent des activités ayant un impact sur les Provinces et les ETD.

A l’issue de vos travaux, je me fais l’agréable devoir de vous remercier et de souhaiter aux Maires ici présents bon retour dans leurs villes respectives. Je les exhorte à être performants pour que les fonds disponibilisés par la Banque Mondiale, notre partenaire, soient décaissées au mieux des intérêts de nos populations.

Sur ce, je déclare clos les travaux de l’atelier technique organisé par la Banque Mondiale pour l’évaluation du PDU.

Je vous remercie.

**Me Azarias RUBERWA MANYWA**